L'Europe à la rescousse du littoral de la Plaine orientale

Menacée par l'érosion, la côte orientale doit sauver ses plages si elle veut maintenir son économie. Hier, le président du comité économique et social européen s'est rendu sur place pour constater l'état d'urgence

Sur le site du restaurant *Pascal-Paoli* à Moriani-Plage. (Photos J. P.)

Moriani, l'une des cités balnéaires de Corse les plus convoitées par les touristes. Avant-hier matin, la mer est calme. Et pourtant, les vagues viennent se briser à moins de trois mètres des premiers restaurants. De quoi nourrir les inquiétudes de leurs propriétaires.

« *Cet établissement, mon grand-père l'avait fait construire dans les années 1930. Quand je l'ai repris il y a une quinzaine d'années, on avait quand même au moins trente ou quarante mètres de plage devant nous. Maintenant, à chaque début de saison, je me demande si je vais pouvoir ouvrir,* raconte tristement Carole Biolchini, la patronne du *Pasquale-Paoli*, un restaurant, les pieds dans l'eau, situé en plein cœur de Moriani. *L'heure est grave,* poursuit-elle. *Il en va de la survie de toute l'économie touristique de la côte orientale. On risque de perdre une grosse partie de notre clientèle. Le raisonnement est simple. Si les gens voient leurs plages disparaître, ils vont finir par aller les chercher ailleurs.* » Cent ans d'histoire et de travail acharné pourraient donc s'écrouler du jour au lendemain.

Comme Carole Biolchini, du cordon lagunaire de la Marana à Ghisonaccia, ils sont des centaines de professionnels du tourisme à posséder leur affaire en bord de mer. « *À elle seule, la côte orientale représente en saison entre 25 % et 30 % du total des nuitées de la Corse,* indique Don Louis Cipriani, le président de l'association Action littoral Corse. *Cela équivaut à peu près à 30 % du chiffre d'affaires global pour le secteur du tourisme. La perte d'activité liée à l'érosion du littoral serait considérable.* »

S'inspirer de l'exemple italien

Considérable en effet, mais pas irrémédiable. C'est le message qu'est venu délivrer hier Henri Malosse, le président du comité économique et social européen. Invité ce week-end par les membres de l'association Action Littoral Corse, l'homme politique de Bruxelles s'est dit « *alarmé par la situation* ». « *Concrètement, c'est sûr, le rôle du CESE n'est pas de mettre des sacs de sable ou d'éradiquer les digues ou les assises de digues qui gênent. Mais pour le moment, notre objectif est déjà d'attirer l'attention sur ce qui se passe. Dans d'autres pays européens, en Italie, en Espagne ou au Portugal, on a connu des problèmes similaires et, grâce au soutien financier de l'union européenne, on a pu les résoudre.* »

Dans certaines régions italiennes, notamment entre Venise et Rimini, les associations et les communautés ont réussi, au bout de longues années de travail, à reconstruire leur littoral. « *Ils évitent de tomber dans le piège de la bétonnisation. Ils ont replanté les végétations originelles et respecté totalement le milieu naturel. La Corse doit s'inspirer de ce genre d'exemple* », précise Henri Malosse. Dans ces combats collectifs de lutte contre l'érosion du littoral, l'union européenne est intervenue à plusieurs reprises pour contribuer à la bonne réalisation des travaux. Fin 2014, Jean-Claude Juncker, le président de la commission européenne, avait annoncé qu'une enveloppe de 315 milliards d'euros destinée à des investissements pour la croissance et l'emploi serait débloquée dans les mois à venir. « *Dans l'île justement, si on veut favoriser la croissance et préserver les emplois, on doit songer à entreprendre des travaux d'envergure afin de reconstituer le littoral* », conclut Henri Malosse.

La Corse entrerait donc parmi les premiers candidats à ces copieuses dotations européennes.

MAXIME BECMEUR

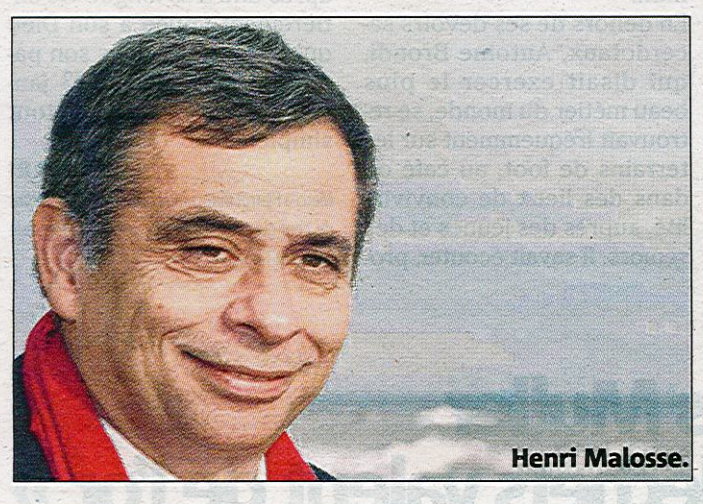

Henri Malosse.

Don Louis Cipriani, Karina Goffi et Carole Biolchini.